

MODALITES D'ACCUEIL à compter du 14 mai 2020

GRUPE SCOLAIRE DE FONTAIN

L'ensemble du protocole sanitaire des écoles primaires est visible sur ce lien :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

* Généralités

- Les GS, CP et CM2 reprennent le 14 mai
- Les CE1 CE2 et CM1 reprendraient le 2 juin.
- Les PS et MS ne reprendront pas l'école d'ici la fin de l'année.
- Sont autorisés à entrer dans l'école : les élèves et le personnel encadrant. Les parents restent en dehors de l'enceinte de l'école.
- Un enfant n'apporte pas de gel hydroalcoolique. Le lavage des mains sera régulier tout au long de la journée.
- Le masque est toléré en élémentaire (fournis par les parents) à condition que l'enfant sache le porter (le masque est, par contre, obligatoire pour les adultes).
- En cas de symptômes d'un enfant présent à l'école : nous appelons les responsables qui doivent venir le chercher.

* Le rôle des parents avant la reprise de l'école et jusqu'au 4 juillet

- Expliquer à l'enfant que l'école ne fonctionnera plus comme avant.
- Apprendre les gestes barrière à l'enfant.
- Fournir à l'enfant des mouchoirs jetables.
- Un enfant malade ou ayant une température supérieure à 37,8°C ou vivant avec une personne susceptible d'être atteinte du Covid-19 n'est pas accueilli à l'école.
- Pour toute demande, inquiétude, conseil, vous pouvez joindre le médecin scolaire : Dr Christelle BEURTHERET ou l'infirmière scolaire : Hélène LAMY (CMS : 03 81 87 85 20)

* Inscriptions

- Seuls les enfants inscrits à l'école pourront être accueillis. Un enfant inscrit l'est jusqu'à la fin de l'année et doit venir assidûment. Une réponse positive lors de l'enquête tient lieu d'inscription.
- Des groupes de 15 enfants maximum en élémentaire (10 en maternelle) seront constitués suite aux inscriptions.
- Si un groupe d'enfants dépasse le seuil autorisé dans une classe alors 2 groupes seront constitués et viendront en classe une semaine sur 2 selon les modalités définies le 11 mai par le SIFALP et l'équipe enseignante.

- Un enfant qui n'est pas inscrit ne pourra pas se réinscrire après pour des raisons d'organisation.

- Les conditions d'accueil pour les enfants prioritaires sont toujours les mêmes.

* **Entrée des élèves**

- Seuls les enfants entrent dans l'enceinte de l'école.

- Un adulte sera présent au portail gris à chaque entrée et chaque sortie d'école + une ATSEM sur le chemin de la maternelle afin de guider les plus jeunes.

- Les élèves devront respecter les distances de sécurité (marquage au sol).

- Chaque classe a son entrée spécifique.

* **En classe**

- Les tables des enfants sont organisées en respectant la distanciation sanitaire.

- L'enfant devra impérativement avoir son matériel personnel. (PAS de prêt de matériel collectif)

- Les déplacements de classes se font en file indienne en respectant la distance sanitaire de 1 mètre entre chaque enfant.

* **Spécificités en maternelle**

- Les masques sont proscrits.

- Il est nécessaire d'habiller et de chausser l'enfant de manière à ce qu'il soit autonome dans l'habillage et le déshabillage.

* **Les récréations**

- La distanciation de 1 mètre entre chaque personne devra être respectée.

- Les jeux qui nécessitent l'utilisation de matériel commun sont prohibés (ex : jeux de ballons).

- Les enfants ne sont pas autorisés à apporter de jeux personnels à l'école et encore moins de les échanger.

- L'accès aux structures de jeux en maternelle est interdit.

- Les cours de récréation seront zonées par classe.

* **La sortie**

- Au moment de la sortie, les enseignants accompagnent les enfants à la grille.

- Les parents attendent leurs enfants devant le portail gris en respectant les distances de sécurité (ou de préférence dans leur voiture si l'enfant est en élémentaire).

- Les enfants qui prennent le bus seront regroupés sous le préau et emmenés à leur bus quand les autres enfants seront partis. Des repères au sol leur permettent de se ranger en respectant les distances de sécurité.

* **Les transports scolaires**

- Le port du masque est obligatoire uniquement pour les adultes.

- Un siège sur 2 sera occupé.

- Le sens de circulation dans le bus sera indiqué sur place.

* **La cantine et le périscolaire**

- voir le document envoyé par les Francas.

L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Dès le jour de sa reprise, chaque élève bénéficie d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains.

- Si un enseignant est absent, les enfants de sa classe ne pourront plus être accueillis à l'école.

- Les cartables restent à l'école toute la semaine et retournent dans les familles uniquement le week-end avec un minimum d'affaires.

- L'enseignant donnera du travail sous forme de devoirs pour la semaine où l'enfant sera chez lui.

- Pour les niveaux de PS et MS : le travail en distanciel se poursuit comme pendant le confinement.

Pour les parents qui ont fait le choix de garder leur enfant à la maison :

- L'éducation nationale préconise la continuité pédagogique en ligne en s'appuyant sur le CNED, Canopé, « école à la maison » ou autre.

Toutefois les enseignants de l'école ont décidé d'assurer un lien minimum avec les enfants concernés. Un plan de travail allégé de la journée sera envoyé.

- Les enseignants adapteront les apprentissages au 1er septembre pour chaque niveau.